

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 965 du 25 septembre 1939.

n° 965

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

### TEXTE INTÉGRAL

M. Dubet Paul), contrôleur de 1er classe des douanes, est mis à la disposition du chef du Service des douanes à compter du 22 septembre 1939, jour de son débarquement. M. Dubet est détaché à la visite des marchandises à compter du 1er octobre 1939, Il aura droit, en cette qualité, à l'indemnité professionnelle de 750 francs l'an prévue par l'arrêté du 7 novembre 1934 susvisé.